

## RÉSUMÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE AMÉLIORÉ

# L'orthopoxvirose simienne en Ontario : du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2025

Date de publication : 14 octobre 2025

#### Introduction

En 2022, la propagation à l'échelle mondiale du clade IIb du virus de l'orthopoxvirose simienne a entraîné des éclosions d'orthopoxvirose simienne dans des pays où cette maladie n'avait jamais été signalée, y compris le Canada. L'éclosion en Ontario en 2022 a principalement touché les hommes adultes qui s'identifiaient en tant que gais ou bisexuels, ainsi que ceux ayant indiqué avoir des rapports sexuels avec des hommes et qui avaient eu un nouveau partenaire, un partenaire anonyme ou plusieurs partenaires. Depuis 2022, on observe une transmission continue du clade IIb du virus de l'orthopoxvirose simienne en Ontario, où un faible niveau d'activité en 2023 a été suivi par une résurgence à la fin du printemps et durant l'été de 2024.

En 2023, une nouvelle souche plus grave de l'orthopoxvirose simienne (clade Ib) est apparue en Afrique et, depuis 2024, des cas liés aux voyages ont été détectés dans plusieurs pays à l'extérieur de l'Afrique, dont le Canada. À ce jour, aucun cas lié au clade Ib du virus n'a été signalé en Ontario, et le risque d'infection au clade Ib demeure faible pour la population ontarienne.

La définition provinciale actuelle de cas d'orthopoxvirose simienne se trouve à l'Annexe 1 du Protocole concernant les maladies infectieuses pour la <u>variole et autres orthopoxvirus</u>, <u>y compris</u> <u>l'orthopoxvirose simienne</u><sup>1</sup> (en anglais). Pour en savoir plus sur cette infection et les cas déclarés entre 2022 et 2024, visiter la <u>page Web sur l'orthopoxvirose simienne</u><sup>2</sup> de Santé publique Ontario (SPO) et la page Web sur l'orthopoxvirose simienne<sup>3</sup> du ministère de la Santé de l'Ontario.

Le présent rapport livre un résumé épidémiologique des cas confirmés d'orthopoxvirose simienne en Ontario. Il présente de l'information tirée du Système de gestion de l'information sur la santé publique de l'Ontario (SIISP) en date du 8 octobre 2025.

## Messages clés

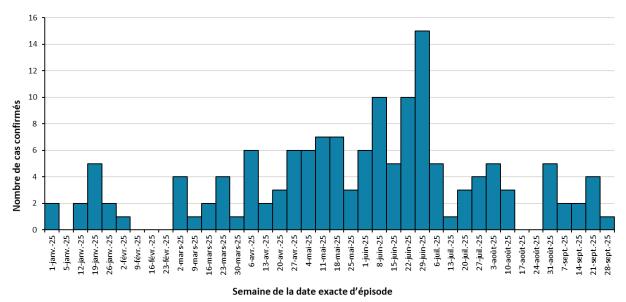
- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2025, 145 cas confirmés d'orthopoxvirose simienne de clade llb ont été signalés en Ontario, un nombre inférieur aux 233 cas signalés durant la période correspondante en 2024. En 2025, le nombre de cas signalés a culminé en juin, avant de revenir aux niveaux intersaisonniers au début de juillet.
- L'orthopoxvirose simienne continue de toucher principalement les hommes adultes qui s'identifient en tant que gais ou bisexuels, ainsi que ceux ayant indiqué avoir des rapports sexuels avec des hommes. Les facteurs de risque les plus souvent mentionnés sont encore : avoir des rapports sexuels avec plusieurs partenaires, avec un nouveau partenaire ou de façon anonyme.
- Parmi les cas d'orthopoxvirose simienne signalés depuis 2023, la majorité (385/465, 82,8 %) des personnes étaient non vaccinées ou n'avaient reçu qu'une seule dose du vaccin Imvamune<sup>MD</sup>. En date de septembre 2025, seulement 41,2 % des Ontariens qui avaient reçu une dose de ce vaccin avaient reçu leur deuxième dose.
- Les fournisseurs de soins de santé et les bureaux de santé publique (BSP) devraient continuer à recommander que les personnes <u>admissibles</u><sup>3</sup> reçoivent la série de deux doses du vaccin Imvamune<sup>MD</sup>. L'administration d'une dose de rappel ou additionnelle n'est pas recommandée.
- Les fournisseurs de soins de santé devraient envisager de faire passer des tests de dépistage de ce virus aux personnes qui présentent des facteurs de risque et des preuves cliniques compatibles. Les personnes qui ont reçu au moins une dose du vaccin Imvamune<sup>MD</sup> peuvent tout de même être infectées par le virus, mais pourraient présenter des symptômes cliniques plus légers. Pour en savoir plus, consulter la <u>feuille d'information sur les tests</u><sup>4</sup> (en anglais seulement) de Santé publique Ontario.

## Caractéristiques des cas

### Tendances au fil du temps

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2025, un total de 145 cas d'orthopoxvirose simienne confirmés en laboratoire ont été signalés en Ontario. Après une activité sporadique en janvier, le nombre de cas par semaine a augmenté de façon continue entre mars et juin, le plus grand nombre de cas (n = 15) ayant été signalés durant la semaine du 29 juin au 5 juillet 2025. Depuis le début de juillet, toutefois, l'incidence de l'orthopoxvirose simienne a considérablement diminué, alors que 13 cas confirmés ont été signalés en septembre 2025, comparativement à 43 cas signalés en septembre 2024.

Figure 1 : Cas confirmés d'orthopoxvirose simienne selon la semaine de la date exacte d'épisode : Ontario, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2025



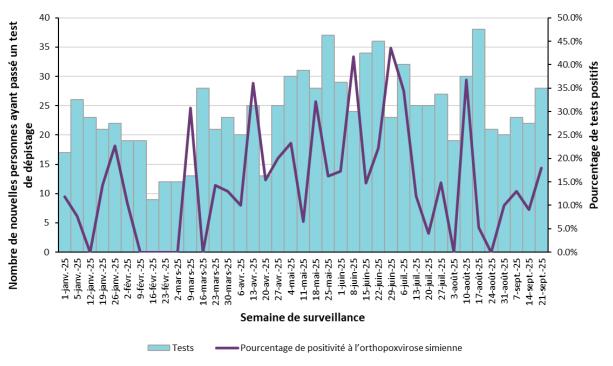
Source des données : Système de gestion de l'information sur la santé publique de l'Ontario (SIISP)

Remarque : La date d'épisode exacte est définie dans la section Mise en garde concernant les données. En raison de délais possibles entre l'apparition des symptômes, la communication des résultats des tests en laboratoire et la saisie de données dans le SIISP, le nombre de cas pour les semaines les plus récentes pourrait être incomplet et doit être interprété avec prudence. La semaine du 1<sup>er</sup> janvier 2025 est une semaine partielle, qui présente les cas signalés du 1<sup>er</sup> au 4 janvier 2025. En outre, la semaine du 28 septembre 2025 est aussi une semaine partielle qui présente les cas signalés du 28 au 30 septembre 2025.

#### Pourcentage de positivité

Le pourcentage de positivité est la proportion de tous les tests de dépistage du virus effectués au laboratoire de Santé publique Ontario dont le résultat est positif. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 27 septembre 2025, un total de 930 personnes ont passé un test de dépistage de l'orthopoxvirose simienne; le résultat était positif pour 148 (15,9 %) d'entre elles. Le pourcentage de positivité a culminé à 43,5 % durant la semaine de 29 juin au 5 juillet 2025, puis a diminué pendant un certain temps, avant de grimper à nouveau durant la semaine du 10 au 16 août 2025. Le pourcentage de positivité a baissé depuis, alors qu'au cours de la semaine la plus récente (du 21 au 27 septembre 2025), il s'est établi à 17,9 %.

Figure 2 : Nombre d'échantillons testés pour l'orthopoxvirose simienne et nombre (%) de tests dont le résultat a été positif par semaine : Santé publique Ontario, du 1<sup>er</sup> janvier au 27 septembre 2025



**Source des données :** Système de gestion de l'information du laboratoire de Santé publique Ontario **Remarque :** La semaine du 1<sup>er</sup> janvier 2025 est une semaine partielle, qui couvre la période du 1<sup>er</sup> au 4 janvier 2025. Les cas ont été attribués à une semaine à l'aide de la date de collecte des échantillons, lorsqu'elle était fournie ou, autrement, de la date d'ouverture de session. Le tableau comprend des tests positifs répétés pour trois personnes; un test répété (positif ou négatif) a été comptabilisé pour une personne lorsque l'intervalle entre les tests était de plus de six semaines. Puisque Santé publique Ontario n'est pas le seul fournisseur de tests de dépistage de l'orthopoxvirose simienne en Ontario, les données peuvent ne pas offrir une représentation complète des personnes ayant fait l'objet d'un test dans la province. Pour plus de détails, voir les <u>notes techniques</u>.

#### Sexe, âge, statut vaccinal et gravité

La vaste majorité (96,6 %) des cas d'orthopoxvirose simienne signalés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2025 étaient des hommes, et 71,8 % des cas étaient âgés de 20 à 39 ans. Un peu plus de la moitié (53,8 %) des cas signalés durant cette période n'avaient reçu aucune dose de vaccin contre l'orthopoxvirose simienne. Aucune hospitalisation ni aucun décès n'ont été signalés.

Parmi les cas, 132/145 (91,0 %) personnes ont mentionné au moins un facteur de risque. De ceux-ci, 24/132 (18,2 %) cas ont indiqué avoir voyagé à l'extérieur de l'Ontario dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes, ce qui porte à croire que dans la majorité des cas, l'infection s'est produite en Ontario (c.-à-d., par transmission locale).

Tableau 1 : Caractéristiques des cas confirmés d'orthopoxvirose simienne : Ontario, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2025

Caractéristiques des cas	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2025 n (%)
Homme	140 (96,6 %)
Femme	2 (1,4 %)
Inconnu	3 (2,1 %)
< 20 ans	2 (1,4 %)
20 à 29 ans	33 (22,8 %)
30 à 39 ans	71 (49,0 %)
40 à 49 ans	27 (18,6 %)
≥ 50 ans	12 (8,3 %)
Aucun vaccin*	78 (53,8 %)
1 dose d'Imvamune <sup>MD*</sup>	41 (28,3 %)
2 doses d'Imvamune <sup>MD</sup> *	26 (17,9 %)
Hospitalisation	0 (0,0 %)
Décès	0 (0,0 %)
Total des cas signalés	145 (100,0 %)

Sources des données : SIISP et Répertoire numérique des immunisations (RNI)

**Remarque**: Les catégories « Homme » et « Femme » reflètent l'expérience intime et personnelle qu'a une personne de son genre et ne correspondent pas nécessairement au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Le nombre de cas et des détails peuvent varier en raison des mises à jour faites par les bureaux de santé publique.

#### Répartition géographique

Des 145 cas confirmés d'orthopoxvirose simienne déclarés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2025, la majorité (118/145; 81,4 %) ont été signalés par le bureau de santé publique de Toronto; les 27/145 (18,6 %) autres cas ont été signalés par 12 autres bureaux de santé publique (BSP). Parmi les BSP, 16/29 (55,2 %) n'ont signalé aucun cas confirmé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et ne figurent donc pas dans le tableau 2.

Tableau 2 : Cas confirmés d'orthopoxvirose simienne diagnostiqués selon le bureau de santé publique\* et l'année : Ontario, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2025

Bureau de santé publique	1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2025 n (%)
Bureau de santé publique de Toronto	118 (81,4 %)
Bureau de santé publique de la région de Peel	8 (5,5 %)
Bureau de santé de la région de Durham	4 (2,8 %)
Bureau de santé publique de Hamilton	3 (2,1 %)
Bureau de santé de la région de Halton	2 (1,4 %)
Bureau de santé Middlesex-London	2 (1,4 %)
Santé publique Ottawa	2 (1,4 %)
Santé publique Grand Erie	1 (0,7 %)
Bureau de santé publique de Niagara	1 (0,7 %)
Santé publique Sudbury et districts	1 (0,7 %)
Bureau de santé publique de la région de Waterloo	1 (0,7 %)
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	1 (0,7 %)
Santé publique du Sud-Est	1 (0,7 %)
Total	145 (100,0 %)

Source des données : SIISP

## Notes techniques

#### Sources des données

- Les données présentées dans le présent rapport se fondent sur les renseignements entrés dans :
  - la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario en date du 8 octobre 2025;
  - le Système de gestion de l'information du laboratoire de Santé publique Ontario en date du 8 octobre 2025;
  - le Répertoire numérique des immunisations (RNI) en date du 8 octobre 2025.
- Le SIISP est un système dynamique de déclaration des maladies qui permet de mettre à jour sur une base continue les données saisies précédemment. Par conséquent, les données extraites du SIISP constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou ultérieurs.

#### Mise en garde concernant les données

- Les données ne représentent que les cas confirmés d'orthopoxvirose simienne signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le SIISP. Par conséquent, tous les nombres comporteront des degrés divers de sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie et les comportements liés à l'obtention de soins médicaux qui peuvent dépendre de la gravité de la maladie, des pratiques cliniques, des modifications apportées aux tests de laboratoire et des comportements en lien avec le signalement.
- Seuls les cas d'orthopoxvirose simienne correspondant à la classification des cas confirmés selon les <u>définitions</u> de cas sous surveillance du ministère de la Santé de l'Ontario<sup>2</sup> (en anglais) sont inclus dans le nombre de cas déclarés.
- Les cas d'orthopoxvirose simienne sont déclarés selon la date d'épisode, qui est la date estimée de l'apparition de la maladie pour un cas donné. Pour déterminer cette date, le SIISP utilise la hiérarchie suivante : Date d'apparition > Date de prélèvement de l'échantillon > Date de l'analyse en laboratoire > Date de déclaration.
  - Par exemple, si une date d'apparition est indiquée, elle devient la date d'épisode. Autrement, on utilise la prochaine date dans la hiérarchie (c.-à-d., la date de prélèvement de l'échantillon), et ainsi de suite.
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur le bureau de santé qui a fait le diagnostic (BSD). S'entend du BSD le bureau de santé publique du territoire où résidait la personne au moment de l'apparition ou de la déclaration de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, quelques bureaux de santé publique avaient fusionné :
  - le bureau de santé du comté de Brant et le bureau de santé de Haldimand-Norfolk ont fusionné pour devenir Santé publique Grand Erie;
  - le bureau de santé des comtés de Hastings et Prince Edward, le bureau de santé de Kingston, Frontenac et Lennox et Addington, et le bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark ont fusionné pour devenir le bureau de santé du Sud-Est;
  - le bureau de santé Porcupine et les Services de santé du Timiskaming ont fusionné pour devenir Santé publique du Nord-Est;

- le bureau de santé du district de Haliburton, Kawartha et Pine Ridge et le bureau de santé de Peterborough ont fusionné pour devenir Santé publique Lakelands.
- Le statut vaccinal des cas d'orthopoxvirose simienne a été déterminé comme suit :
  - Aucun vaccin : N'a reçu aucune dose du vaccin Imvamune<sup>MD</sup>, ou la date d'épisode se situe dans les 14 jours suivant l'administration de la première dose.
  - 1 dose d'Imvamune<sup>MD</sup>: La date d'épisode est postérieure de plus de 14 jours à l'administration de la première dose ou se situe dans les 14 jours suivant l'administration de la deuxième dose.
  - 2 doses d'Imvamune<sup>MD</sup> : La date d'épisode est postérieure de plus de 14 jours à l'administration de la deuxième dose.
- Les cas hospitalisés incluent les cas dont la description du type d'intervention est
   « Hospitalisation » ou « USI » et dont la date de début d'intervention est identique ou postérieure à la date d'épisode.
- Les décès incluent les cas dont le résultat est « Décès » et le type de décès n'est pas « Maladie transmissible non liée à la cause du décès ».
- Ont été exclus les cas pour lesquels la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, CAS EN DOUBLE-NE PAS UTILISER ou toute autre variation de ces mentions.
- Il peut exister des cas en double parce que des ensembles de données en double n'ont pas été identifiés et exclus, à moins qu'ils aient déjà été résolus à l'échelle locale ou provinciale avant l'extraction des données du SIISP.
- Le nombre de nouvelles personnes ayant passé un test de dépistage de l'orthopoxvirose simienne exclut celles dont les résultats du test sont invalides, indéterminés ou en attente. Pour les personnes ayant plusieurs résultats, la hiérarchie suivante a été utilisée pour assigner un seul résultat : Détecté > Indéterminé > Non détecté > Invalide > En attente. Lorsqu'une personne avait plusieurs résultats au même niveau hiérarchique, on a retenu le premier résultat.
- Les données relatives aux hospitalisations et aux décès peuvent être incomplètes pour les cas signalés au cours des semaines les plus récentes et doivent être interprétées avec prudence. Ces renseignements peuvent être mis à jour dans les rapports ultérieurs en fonction de la collecte et de la saisie de données supplémentaires par les bureaux de santé publique.

#### Références

- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario).
   Orthopoxvirose simienne. Toronto, ON: Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [cité le 5 déc. 2024].
   Disponible à: <a href="https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/vector-borne-zoonotic-diseases/mpox">https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/vector-borne-zoonotic-diseases/mpox</a>
- Ontario. Ministère de la Santé. Ontario public health standards: requirements for programs, services and accountability. Infectious disease protocol. Appendix 1: case definitions and disease-specific information. Disease: Smallpox and other Orthopoxviruses including mpox (monkeypox). En vigueur à compter d'avril 2024 [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [cité le 4 juin 2025]. Disponible à : <a href="https://www.ontario.ca/files/2024-04/moh-ophs-smallpox-en-2024-04-01.pdf">https://www.ontario.ca/files/2024-04/moh-ophs-smallpox-en-2024-04-01.pdf</a>
- 3. Ontario. Ministère de la Santé. Mpox (variole du singe). En vigueur à compter de février 2023 [En ligne]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [cité le 5 déc. 2024]. Disponible à : <a href="https://www.ontario.ca/fr/page/mpox-variole-du-singe">https://www.ontario.ca/fr/page/mpox-variole-du-singe</a>
- 4. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Monkeypox Virus. Toronto, ON: Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [cité le 4 juin 2025]. Disponible à: <a href="https://www.publichealthontario.ca/en/Laboratory-Services/Test-Information-Index/Monkeypox-Virus">https://www.publichealthontario.ca/en/Laboratory-Services/Test-Information-Index/Monkeypox-Virus</a>

## Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Résumé épidémiologique amélioré – L'orthopoxvirose simienne : du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2025, Toronto, ON, Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025.

## Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement sous réserve d'une mention appropriée de SPO. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de SPO.

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.

Ontario 😿

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025